

Règlement Intérieur
Ecoles Gaston Ramon - Saint Maurice
Accueil de loisirs « Les Arlequins »

Accueil péri-scolaire dans les écoles:

<u>Les horaires :</u>	Ecole Gaston Ramon de 16h00 à 18h30		
	Ecole Saint Maurice de 16h45 à 18h30		
Les tarifs :	Commune	QF < 900	0.60 € la ½ heure
		QF > 900	0.70 € la ½ heure
	Hors commune	QF < 900	0.70 € la ½ heure
		QF > 900	0.80 € la ½ heure

Toute ½ heure entamée est due. En cas de dépassement d'horaire une pénalité de 6,00 € sera facturée. La facture est établie à la fin du mois par la mairie (paiement avant le 15 du mois).

Le service ne fournit pas le goûter, c'est donc aux familles d'y penser. Les sucreries sont interdites.

Les parents doivent prévenir l'animateur du départ de son enfant pour le pointage informatique qui permet la facturation.

Fonctionnement:

Les parents sont responsables des actes de leurs enfants au sein des accueils.

Il est demandé aux enfants qu'ils respectent les locaux, le matériel mis à disposition ainsi que l'équipe d'animation.

Les règles de vie sont inscrites avec les enfants. En cas de manquement aux dites règles, des sanctions peuvent être appliquées en fonction de la gravité de la faute (réparation de la faute, avertissement...)

Les accueils déclinent toutes responsabilités quant à la perte ou la casse :

d'un objet, d'une somme d'argent, de jeux personnels, de vêtements. Les objets, jeux personnels doivent rester à la maison.

Le projet pédagogique est consultable sur demande.

Accueil de loisirs:

Afin de garantir la sécurité des enfants, **il est impératif que les parents accompagnent leurs enfants dans le hall d'entrée**. Une sonnette vous permet de signaler votre présence. Un animateur vous accueille. Les familles qui utilisent le service avant 9h00 et après 17h00 devront signer la fiche de présence.

Si votre (ou vos) enfant(s) rentre(nt) seul(s), vous devez nous fournir impérativement une autorisation.

Pour le bon déroulement de la vie du centre, veuillez respecter les horaires.

Au moment du repas, les enfants doivent goûter à tous les plats proposés.

Un temps de repos ou sieste est obligatoire pour les enfants jusqu'à 4 ans.

A prévoir :

Pour les plus petits :

- Un sac avec un change.

Pour tout le monde :

- Une gourde nominative
- Casquette (vêtements adaptés)

Les chaussures sont interdites dans le bâtiment.

Les tongs sont interdites pour les activités.

Les informations sur les horaires, sorties et plannings sont consultables dans nos vitrines, panneaux, brochures et site internet.

Réservation :

Afin de prévoir l'encadrement nécessaire, la réservation est obligatoire pour les mercredis et les vacances scolaires.

Pour les mercredis (hors vacances scolaires) :

Bulletin d'inscription à déposer à l'accueil de loisirs, à la mairie ou possibilité d'envoyer un mail une semaine avant.

Pour les vacances scolaires :

Bulletin d'inscription à déposer avant la date butoir à l'accueil de loisirs ou à la mairie.

Annulation :

Pour les mercredis (hors vacances scolaires) :

Merci de prévenir 48 heures à l'avance ou de justifier l'absence par un certificat médical. **En cas d'absence non justifiée, la journée sera facturée ainsi que le repas.**

Pour les vacances scolaires :

Merci de prévenir une semaine à l'avance ou de justifier l'absence par un certificat médical. **En cas d'absence non justifiée, la journée sera facturée ainsi que le repas.**

Sortie :

Nous vous demandons d'adapter la tenue de votre enfant au lieu de sortie et à la météo.

Les appareils photos, argent de poche, poche de bonbons... ne sont pas autorisés.

Il est fortement recommandé que le pique-nique soit transporté dans un sac isotherme muni d'un pain de glace.

✂ COUPON A DETACHER ET A REMETTRE AVEC VOTRE DOSSIER -----

NOM DE LA FAMILLE :

Date :

Signature des parents

(Suivi de la mention « lu et approuvé »)